



**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 10 MARS 2020**

PRÉSENTS : Michel CHEYMOL - Georges PAILLERET – Edith BRUNOL - Philippe DIEUMEGARD - José CARDOSO - Nicole GUILLOMET - Jean-Michel LAPRUGNE - Thierry DE LAMARLIÈRE - Yves GAUDIN - Gaston QUERSIN - Gérard CIOFOLO - Bernard GARSON - Mohammed KEMIH - Daniel ITARD - Lisette BUISSON - Loïc DEBOUESSE - David LAS - Jérôme DUCHALET - Delphine PHLIX - Daniel SIODLAK

ABSENTS EXCUSÉS : Paulette DURNEZ - Corinne GUYONNET - Bernard LAVEDRINE

POUVOIRS : Paulette DURNEZ à Lisette BUISSON - Corinne GUYONNET à Mohammed KEMIH

La séance ouverte à 19 h 00 à la salle polyvalente de Audes.

Date de convocation : 03 mars 2020

Président de séance : Gérard CIOFOLO

A été nommé secrétaire de séance Michel CHEYMOL

ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 22 JANVIER 2020

(pour : 21 ; contre : 0 ; abstentions : 0)

Délibération n° 20200310-001

Objet : Compte administratif du budget principal

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
VOTE le Compte Administratif de l'exercice 2019.

Délibération n° 20200310-002

Objet : Compte administratif du budget annexe Gîte d'entreprises

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
VOTE le Compte Administratif de l'exercice 2019 à l'unanimité.

Délibération n° 20200310-003

Objet : Compte administratif du budget annexe Zone d'activités de La Vauvre

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
VOTE le Compte Administratif de l'exercice 2019 à l'unanimité.

Délibération n° 20200310-004

Objet : Compte de gestion du budget principal

Vu le rapport de Monsieur le Président, le conseil communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VOTE le compte de gestion 2019 du budget principal, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Délibération n° 20200310-005

Objet : Compte de gestion du budget annexe Gîte d'entreprises

Vu le rapport de Monsieur le Président, le conseil communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VOTE le compte de gestion 2019 du budget annexe Gîte d'entreprises, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Délibération n° 20200310-006

Objet : Compte de gestion du budget annexe Zone d'activités de La Vauvre

Vu le rapport de Monsieur le Président, le conseil communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VOTE le compte de gestion 2019 du budget annexe Zone d'activités de La Vauvre, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Délibération n° 20200310-007

Objet : Affectation des résultats du budget principal

Le conseil communautaire, réuni sous la présidence de Monsieur Gérard Ciofolo, après avoir approuvé le compte administratif du budget principal de l'exercice 2019, à l'unanimité,

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2019 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2019 : EXCÉDENT	189 761,43 €
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	83 205,54 €
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	106 555,89 €
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	75 004,46 €

Délibération n° 20200310-008

Objet : Affectation des résultats du budget annexe Gîte d'entreprises

Le conseil communautaire, réuni sous la présidence de Monsieur Gérard Ciofolo, après avoir approuvé le compte administratif du budget annexe Gîte d'entreprises de l'exercice 2019, à l'unanimité,

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2019 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2019 : EXCÉDENT	45 991,56 €
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	45 991,56 €
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) :	0,00 €
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	13 483,47 €

Délibération n° 20200310-009

Objet : taux d'imposition

Pour équilibrer le budget prévisionnel 2020, le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité sur le taux d'imposition applicable à chacune des taxes directes locales,

DÉCIDE de retenir les taux suivants pour l'année 2020 :

- | | |
|---|---------|
| - Taux de taxe d'habitation | 3.97 % |
| - Taux de taxe sur le foncier bâti | 2.26 % |
| - Taux de taxe sur le foncier non bâti | 5.73 % |
| - Taux de cotisation foncière des entreprises | 26.42 % |

Ces taux sont identiques à ceux adoptés en 2019.

Délibération n° 20200310-010

Objet : durée d'amortissement

M. le Président informe le conseil communautaire qu'il convient de compléter les délibérations n°20180911-001 et 20181218-004 définissant les durées d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles de la collectivité.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE d'établir la durée d'amortissement des biens acquis à l'article 2051 de la manière suivante :

Article	Détail	Durée
2051 – concession et droits similaires		2 ans

Délibération n° 20200310-011

Objet : Budget primitif 2020 - Budget principal

Monsieur le Président présente le projet de budget primitif 2020 du budget

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOPTÉ les propositions présentées.

Délibération n° 20200310-012

Objet : Budget primitif 2020 - budget annexe Gîte d'entreprises

Monsieur le Président présente le projet de budget primitif 2020 du budget **annexe Gîte d'entreprises**

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOPTE les propositions présentées.

Délibération n° 20200310-013

Objet : Budget primitif 2020 - budget annexe Zone d'activités de La Vauvre

Monsieur le Président présente le projet de budget primitif 2020 du budget **annexe Zone d'activités**

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOPTE les propositions présentées.

Délibération n° 20200310-014

Objet : Virement de crédits

Afin de procéder au versement des dégrèvements de taxe foncière sur les propriétés non bâties, Monsieur le Président informe l'assemblée du fait qu'il a été nécessaire de procéder au virement de crédit suivant :

FONCTIONNEMENT

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>
022 (022) : Dépenses imprévues	-371.25		
739211 (014) : Attributions de compensation	371,25		
Total dépenses :	0,00	Total recettes :	0,00

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

ACTE ce virement de crédits.

Délibération n° 20200310-015

Objet : Dossier DETR – délibération modificative

Par délibération n° 20200122-003, le conseil communautaire a autorisé Monsieur le Président à solliciter une aide au titre de la DETR auprès de l'Etat, conformément au plan de financement.

Compte-tenu de la nature des dépenses éligibles à la DETR et de travaux nécessaires sur les extérieurs du musée, il est proposé de revoir le programme d'investissement 2020.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le plan de financement,

AUTORISE Monsieur le Président à déposer une demande rectificative d'aide au titre de la DETR auprès de l'Etat, conformément au nouveau plan de financement.

Délibération n° 20200310-016

Objet : Accueil d'une stagiaire au sein du service Musée-Tourisme-Culture

La communauté de communes est sollicitée par Elodie MELARD, étudiante en Master 2 « stratégies d'aménagement des villes petites et moyennes » à l'Université Clermont Auvergne pour effectuer un stage de 6 mois, du 6 avril au 30 septembre 2020.

Compte-tenu de sa durée, ce stage impliquerait le versement d'une gratification (3,90€/heure). Le coût, pour la collectivité serait donc de 3 357,90 € pour la durée totale du stage.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTE de recevoir M^{elle} Elodie MELARD au sein des services de la communauté de communes pour un stage d'une durée de 6 mois et de lui verser la gratification correspondante.

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention de stage idoine avec l'Université Clermont-Auvergne.

Délibération n° 20200310-017

Objet : Mise à disposition d'agents municipaux – ALSH intercommunal

Pour faire fonctionner l'accueil de loisirs sans hébergement les mercredis, il a été proposé de mettre des agents communaux à disposition de la Communauté de Communes du Val de Cher pour l'année scolaire 2019-2020.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VALIDE cette proposition.

AUTORISE la signature des conventions idoines par Monsieur le Président.

AUTORISE le Président à rembourser à la commune d'Estivareilles 50% des heures effectuées dans le cadre de ce partenariat.

Délibération n° 20200310-018

Objet : ENS de la Vauvre - signature d'une convention de pâturage

Dans le cadre du plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible de la Vauvre 2016 - 2020 (action GH6 : maintien du pâturage), il a été prévu une mise à disposition de certaines parcelles pour la pâture d'animaux.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE le Président à signer, avec M. Sébastien PEYRON, une convention de mise à disposition des prairies de l'Espace Naturel Sensible de la Vauvre à titre gratuit, d'avril à octobre 2020, pour le pâturage de 4 à 5 animaux.

Délibération n° 20200310-019

Objet : Vente d'une parcelle de la zone d'activités de la Vauvre

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTE la vente d'un terrain d'une surface d'environ 5 000 m² à M. TULLIO au tarif de 3,7 € HT le m².

DÉCIDE que les frais de géomètre pour le bornage de la parcelle seront à la charge du vendeur.

AUTORISE le Président à signer l'acte de vente de cette parcelle chez un Notaire avec M. TULLIO.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 21 heures 06.

Le secrétaire,

Le Président,

Les délégués,